



Mairie de Chantemerle les Blés

BULLETIN INFORMATION N°04

- NOVEMBRE 2020 -

L'équipe municipale vous présente son bulletin d'information n°4

La Mairie

Tél. : 04.75.07.47.53

Fax; : 04.75.07.47.75

E-mail :

mairie.chantemerle.les.bles@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
08h00 à 12h00

Le mercredi de 08h00 à 12h30 et le ven-
dredi après-midi de 15h00 à 17h00

Permanence du Maire

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
sur rendez-vous

COVID 19

N'oubliez pas que le virus est toujours actif il est donc important de

respecter les gestes barrières :

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Se saluer, ne pas se serrer la main, éviter les embrassades
- Porter un masque dès que nécessaire en pensant à bien recouvrir le nez et la bouche.

Suite au dernier arrêté préfectoral, le maire et son conseil municipal ont pris la décision de fermer toutes les salles communales. En conséquence de quoi toutes les activités sont mises en suspens jusqu'à nouvel ordre.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

L'agence Postale

Tél. : 04.75.07.16.69

Ouverture au public

Le lundi, mardi et jeudi de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 14h30

Le mercredi de 10h00 à 11h45

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de
15h00 à 16h45

RENTREE DES CLASSES 2020-2021

Ce sont 130 élèves qui ont effectué leur rentrée scolaire le mardi 1^{er} septembre 2020.

PS-MS-GS : 26 élèves , Mme Georget Daphné, Mme Chabanis Pauline et Laurine l'ATSEM

PS-MS-GS : 23 élèves, Mme Goldstein Audrey et Liliane l'ATSEM

CP : 18 élèves, Mme Ange Nadège

CE1 : 21 élèves, Mme De Lacheisserie Sarah

CE2 : 19 élèves, Mme Gouy Laure, Mme Thevenot-Merindol Julie

CM1-CM2 : 23 élèves, Mme Cum Anaïs et Mme BETTON Claire
une journée par semaine pour assurer la décharge de direction le mardi.

Ecole de Chantemerle les Blés

Tél. : 04.75.07.45.14

REPAS DES AINES



Les conditions sanitaires actuelles ne permettant pas à la commune de maintenir le repas de Noël, Monsieur le Maire, l'équipe municipale et le CCAS tiennent à marquer l'évènement en vous offrant un colis à venir retirer en mairie.

Toute personne habitant Chantemerle Les Blés, née **au plus tard le 31/12/1955** peut venir aux permanences ci-dessous pour retirer ce colis au RDC de la mairie.

Permanences :

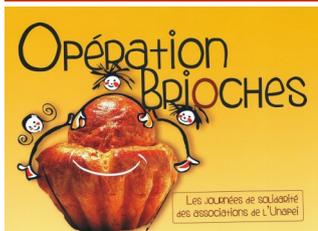
Lundi 07/12 et 14/12 de 9h00 à 12h00
Mercredi 09/12 et 16/12 de 9h00 à 12h00

Un Colis de fin d'année

Offert par le Centre Communal d'Action Sociale de Chantemerle Les Blés aux séniors du village



VIE COMMUNALE



Opération brioches ADAPEI : 119 brioches ont été vendues par le CCAS de la commune, merci à tous les habitants d'avoir participé à cette opération.

Cérémonie du 11 novembre : La situation sanitaire actuelle ne permet pas d'organiser les cérémonies dans leur forme habituelle.

Le mercredi 11 novembre 2020 a eu lieu un dépôt de gerbe à l'occasion du 102e anniversaire de l'Armistice de 1918 :

– 10h45 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Les contraintes liées à la pandémie de Covid-19 nous a conduit à restreindre la présence des Chantemerlois au strict minimum dans le respect des consignes préfectorales.



Vœux du Maire : Les Vœux de la municipalité initialement prévu la crise sanitaire.

le 22 janvier 2021 sont annulés dû à

TRAVAUX EN COURS

Chemin piétonnier du Bois de l'Ane : en cours d'étude

Eglise : les travaux du mur de soutènement vont débuter très prochainement et ce pour une durée approximative de 4 mois par l'entreprise MANANG située dans l'Isère, incluant le lot n°1 maçonnerie-pierre de taille pour un montant de 54 985,00€ HT (tranche ferme) et 60 456,00€ HT (tranche conditionnelle) et le lot n°2 Génie civil pour un montant de 122 377,00€ HT.



TRAVAUX ACHEVES

Elagage des platanes de la commune : travaux réalisés par l'entreprise Benoit LAGUT.

Eglise : 3 statues ont été rénovées et ont pu être vues lors des journées du patrimoine (de gauche à droite : Statut St Joseph, statut vierge noire et statut vierge à l'enfant).



CANTINE ET GARDERIE

Inscriptions au mois :

Les repas sont à réserver via le site internet Numérian :

[\(https://chantemerlelesbles.numerian.fr/\)](https://chantemerlelesbles.numerian.fr/)

en vous connectant avec vos identifiants déjà en votre possession ou reçu par email après le dépôt en mairie de la fiche de renseignement pour les nouveaux inscrits.

Inscriptions à la semaine :

Les personnes ayant des contraintes personnelles ou professionnelles pour lesquelles l'inscription au mois se révèle impossible, pourront réserver les repas à la semaine via le logiciel Numérian cité ci-dessus :

(le lundi minuit pour la semaine suivante)

oExemple : Pour le lundi 28 septembre 2020, le délai sera le lundi 21 Septembre 2020 à 00H00, pour le mardi 29 septembre 2020, le délai sera le mardi 22 Septembre 2020 à 00H00 et ainsi de suite.

Pour des raisons d'organisation et d'approvisionnement, aucune inscription au restaurant scolaire le matin même du repas ne peut être acceptée.

ANNULATION DES REPAS

Les absences doivent être signalées impérativement. Les absences non justifiées seront facturées, seules **les absences pour maladie** (fournir un certificat médical) seront prises en compte et déduites au bout de **2 jours consécutifs**.

Les repas non pris pour cause imputable à l'administration scolaire ou municipale ne seront pas facturés, vous aurez un avoir sur le site Internet dans les jours à suivre (absences instituteurs, institutrices ou grève).

**En cas de problèmes lors des inscriptions, paiement par carte bancaire ...
Veuillez nous contacter par mail : mairie.chantemerle.les.bles@wanadoo.fr**

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les modalités de réservations, beaucoup trop de parents n'ont pas inscrit leurs enfants. Ainsi le secrétariat se voit dans l'obligation de les contacter...

PERSONNEL

Suite au départ volontaire de Mme BESCHON Julienne, nous avons accueilli, pour cette rentrée, Mme MOREL Laetitia qui occupe les mêmes fonctions de cantinière et responsable de garderie.



ETAT CIVIL 2019

Rectificatif 2019 :

Naissance : Ismaël REGUIDA

Mariage : ESCULIER Gisèle et RIVASES Sacha

Décès : Mme OLLIER née JACQUET Christiane. Toutes nos excuses pour cette inversion de nom.

ANNIVERSAIRE

Mme DELHOMME Odette a fêté son 100ème anniversaire, le samedi 15 février en compagnie de l'équipe municipale et M. AMBLARD Pascal, ancien Maire de la commune.



AGENCE POSTALE

CONGES D'HIVER

L'Agence Postale sera fermée du 21 décembre au 24 décembre inclus

Le secrétariat de Mairie reste ouvert



CHANTEMERLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Lors des Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre, l'église romane Notre-Dame et la chapelle Ste-Croix étaient ouvertes aux visiteurs et aux paroissiens. Les membres de l'association ont été très heureux de l'intérêt porté par les nouveaux élus. Un fascicule illustré était remis aux visiteurs pour découvrir ou redécouvrir les trésors cachés de l'église.

Lorsque les conditions le permettront, nous inaugurerons plus solennellement le retour des 3 statues rénovées par Vincent Ollier.



ASSOCIATION EPI D'OR

Après le très joli spectacle des Cadets de Bacchus le 11 octobre dans le cadre de la semaine bleue qui nous a enchanté par leurs chansons sur notre belle région et le vin, nous voici à nouveau confinés.

Toutes nos activités et cours sont suspendus.

Pour beaucoup d'entre nous, cette situation est stressante, aussi si vous avez envie de passer un moment au téléphone ou besoin d'un service, n'hésitez pas à nous contacter :

Jeanine LAIGNEAU: 06 10 49 27 74

Mado GOUNON: 06 75 51 08 60

Josiane BUFFIERE: 06 30 51 06 77

Si possibilité à la fin du confinement, notre Assemblée Générale se tiendra le 14 janvier, venez nous rejoindre.

Prenez bien soin de Vous et de votre Famille.

Le Club Epi d'Or

LAC

L'AG s'est tenue le 18 septembre 2020 dans le respect du protocole sanitaire du moment.

Il a été décidé que la cotisation serait exceptionnellement ramenée à 10 € par personne et 15 € par famille pour tenir compte du contexte covid 19 ralentissant fortement les activités.

Réuni le 6 octobre, le conseil d'administration entérine le nouveau bureau.

Président Albert Faure - Vice-Président Laurent Chatron

Trésorière Anna Verrot - adjointe Anne Capuano

secrétaire Armelle Delhomme - adjoint Georges Vignon

Actuellement toutes les activités sont à l'arrêt en respect du confinement décidé par le Gouvernement.

Aucune festivité n'est programmée en raison de la pandémie.

FULL-CONTACT ET DEFENSE RAPPROCHEE

Une nouvelle association de full-contact et défense rapprochée organise des cours le lundi soir de 17h50 à 21h45 à la salle rurale d'animation.

Renseignements au 06 30 90 43 31.

Comme pour les autres activités, elle est suspendue temporairement.

GYM VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire de la Drôme des Collines est à l'arrêt complet et nous espérons bien reprendre nos activités début 2021.

Nous mettrons une annonce dans le journal pour la reprise.

Bougeons, marchons mais gardons nos distances et prenons soin de nous.

G.V Drôme des Collines

YOGA-GYM-PILATE

Bonjour à tous !

Dès que nous serons autorisés à reprendre ...en espérant que cela ne soit pas trop long...je vous remets les horaires et lieux des cours...bienvenue aussi aux nouveaux arrivants.... :

Le mardi à 17h : circuit HIIT, renfo, pilates, étirements ...

Le mercredi à 19h15 au gymnase : Circuit HIIT, renfo, Pilates, étirements...

Les accessoires changent chaque semaine et le Circuit HIIT chaque mois.

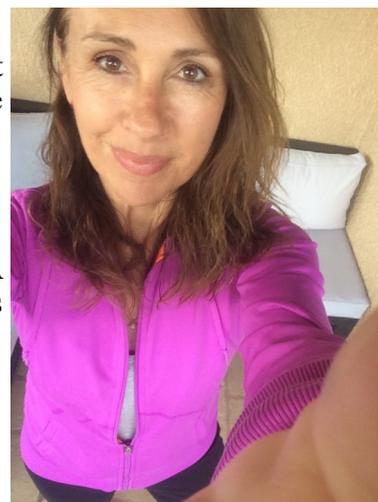
Le jeudi à 18h50-55 à la salle d'animation jusqu'à 20h10-15 : YOGA dynamique : les 26 asanas (postures) du yoga Bikram et 2 pranayamas (respirations)

Prenez votre propre tapis, masque pour se déplacer et gel hydro.

Les cours durent 1h15. Si vous avez des questions n'hésitez pas !

Valérie au 0628187822.

Prenez soin de vous.



LES ENFANTS DE LA BOUTERNE

Les membres de l'Amicale Laïque se sont réunis lors de l'**Assemblée Générale** annuelle le 15 septembre 2020. Un nouveau bureau a été élu avec Pascal Pluvinet président, Maryline Astier-Balayn trésorière et Sandra Chareyre secrétaire. Nous sommes une équipe de 11 bénévoles, membres du Conseil d'Administration.

C'est avec une nouvelle équipe dynamique et motivée que nous avons pu commencer l'année en organisant une **randonnée** dimanche 11 octobre. Celle-ci a eu beaucoup de succès et a été très appréciée de tous les randonneurs venus nombreux.

Les bénéfices de cette journée permettront d'offrir à tous les élèves de l'école du CP au CM2 **deux masques réutilisables** confectionnés par deux entreprises locales (Le Chaton et sa Poulette et Manufêtes).

L'année dernière, l'association a financé un **circuit de petites voitures** en caoutchouc coulé au fond de la cour de l'école, un **intervenant Kapla** pour l'ensemble des classes, des **livres** pour la bibliothèque et divers **jeux** et **matériel** pour chaque classe.



SUITE LES ENFANTS DE LA BOUTERNE

Étant donnée la situation sanitaire actuelle, c'est avec regret que nous vous annonçons que cette année nous ne serons pas en mesure d'organiser le marché de Noël initialement prévu début décembre.

Différentes **ventes** seront cependant proposées dans l'année aux familles de l'école ainsi qu'à tous les chantemerlois afin de nous aider à financer de nouveaux projets pédagogiques ou achats divers et favoriser ainsi l'éducation et l'épanouissement de nos enfants au sein de l'école.

Pour rappel, l'école de Chantemerle les Blés est toujours un point de collecte pour le **programme de recyclage des instruments d'écriture (TerraCycle)**. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

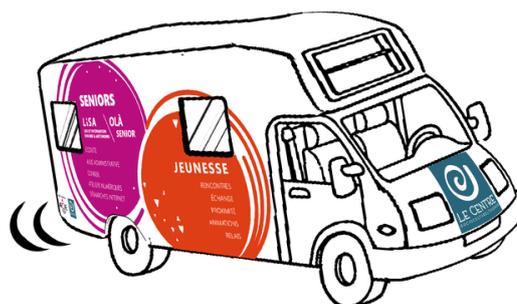


LISA

Le camping-car LISA n'assure plus de rendez-vous physiques dans les communes.

Des permanences téléphoniques sont organisées au **06 67 46 98 87**, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Le camping-car connecté du Centre socioculturel



DECHETERIE

Les 3 déchèteries gérées par ARCHE Agglo restent ouvertes

Pendant cette nouvelle période de confinement aménagé, les 3 déchèteries ARCHE Agglo restent ouvertes avec des horaires d'hiver et les modalités d'accès habituels.

Du lundi au samedi : 9h00-12h00
13h15-17h00

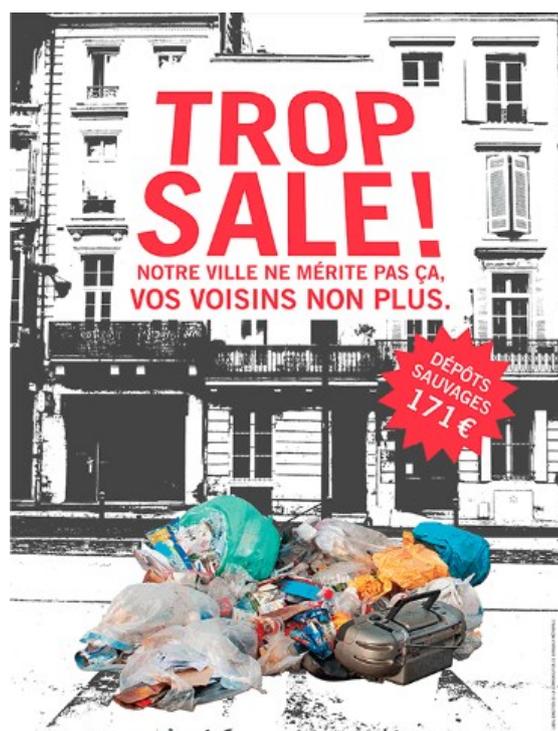
Il est demandé de porter un masque et de respecter les gestes barrières.

ILOTS DE PROPRETE :

Il est désolant de constater que les îlots de propreté sont toujours dans un état déplorable. Les employés municipaux passent plusieurs heures par semaine pour ramasser, nettoyer et porter les débris abandonnés à la déchetterie.

Nous rappelons que la déchetterie est **GRATUITE** sur simple retrait d'une carte en mairie et qu'elle est ouverte au public du lundi au samedi.

Nous faisons appel au civisme de chacun.



DIVAGATION DES

CHIENS :

Des chiens continuent de divaguer dans le village, ce qui est formellement interdit.

Dans ce cas-là, nous sommes en droit de les emmener au refuge des Bérauds (les frais de garde du refuge seront à la charge du propriétaire).



ARTISANS COMMERCANTS

Liste des artisans, commerçants et entrepreneurs de Chantemerle

Travaux Publics : LAGUT Pierre au 04.75.07.48.47

MECALOC 26 au 06.20.70.11.25

Travaux Publics - Maçonnerie : DALOMA, BREYNAT Christophe au 06.58.28.84.95

Transports routiers : RAYMOND FAURE ET FILS au 04.75.07.81.71

Tennis Maintenance : ANGELN Giovanni au 04.75.07.40.54

Aide et maintien à domicile: ARC EN CIEL au 06..22.49.16.96 ou 07.81.17.97.46

Taxis : Taxis Drôme 26 au 06.29.45.76.03

Chambre d'Hôtes : Les 7 Semaines - Isabelle et Alain KABBAJ au 04.75.07.45.61 ou sur le site : chdhotels.chantemerle.free.fr

La Pietra - VALLET Pascal au 04.75.06.32.32

Camping : Madame et Monsieur GAUTHIER, propriétaires du camping « Le Chante Merle ». Le bar est ouvert tous les jours à partir de 7h30. Raphaël, Katy et Marine vous attendent. **Tel 04.75.07.49.73.**

Boulangerie : Les Blés d'Or. Monsieur VICAT. Il vous propose aussi des articles d'épicerie ainsi que des boissons est également dépositaires du journal « Le Dauphiné ». **Tel : 04.75.08.57.47.**

Coiffure : Sarah NURY au 09 84 33 97 29

Entreprise de couverture : Para Zinc - Francky PARA au 07.71.74.10.25

Métallerie : DEYGAS Benoît au 06.62.04.84.35

Plomberie : VERROT Philippe au 04.75.07.48.13

Menuiserie : MORENO Marc au 06.07.76.25.83

Maçonnerie : FIGUET Père et Fils au 04.75.07.70.43

Construction : APH Aménagement et Pose pour l'Habitat - Monsieur ROURE Hervé au 04.75.07.48.33

Installation et maintenance de pompes à chaleur, climatisation et équipements frigorifiques : Monsieur PELLET Raphael ENTREPRISE RFCC au 06.14.01.54.00

Fabrication d'objets divers en bois, en liège, vannerie et sparterie : NURY Guy au 04.75.07.45.00

Vente de chaussures : TEPPA Agnés au 04.75.07.45.37

Maçonnerie d'Art : Style et Pierres-Vincent GIRADINI au 06.29.76.04.53

Onglerie : FASCIN'ONGLES au 06.37.57.48. 81

Infirmière : Cabinet d'infirmiers Les 2L au 04.75.06.46.58

Pizzas : Chaque vendredi soir le camion « **PIZZA MARCOU** », tenu par **Gaëlle**, est stationné devant la Mairie, au 06.09.48.42.41

Maintenance et dépannage informatique : Réseaulution Informatique au 06.51.73.73.89

Magnétisme et Geobiologie : Madame BOS Fabienne au 07.71.63.71.97 ou par email fabienne.drome26@gmail.com

Aspiration centralisée : HUSKY CLEAN SYSTEM DISTRIBUTEUR - Hubert CLODIC au 06.80.14.78.20

Entretien véhicules (nettoyage intérieur et extérieur): ZEAYON-AUTOMOBILE au 06.38.77.43.56 ou par email au francois@zeayon.fr. Retrouvez tous les détails et services sur <https://boutique.zeayon-automobile.fr/>

Conseiller immobilier : SAFTI, Mme RODRIGUEZ Audrey au 06.50.61.41.19 ou par email à audrey.rodriquez@safti.fr

Artiste peintre : LES FABULATIONS de Fanny, Mme EXBRAYAT Stéphanie par email à stephanie.exbrayat@hotmail.fr

Placo, peinture, isolation : RG Plâtrerie, M. RODRIGUEZ Eduardo au 06.98.54.68.33 ou par email à rg-platrerie@hotmail.com



NECROLOGIE



Le Maire et l'équipe municipal s'associent à la douleur de Suzanne et de son fils Emmanuel suite à la disparition de M. BOYER Georges.

Très engagé dans la vie de la commune, il participera, d'abord, à la naissance de l'association des parents d'élèves de Chantemerle, et s'investira dans le club de basket pendant de nombreuses années comme trésorier.

Il aura également siégé au conseil municipal en tant que conseiller et adjoint du village pendant 18 ans.